Commercialisation de la technologie de pointe

Les progrès technologiques dans les domaines des semiconducteurs, de l'informatique, de la télédétection et des télécommunications n'ont cessé de s'améliorer en 1986 dépassant même leurs applications. L'entrée de l'industrie de la biotechnologie sur le marché et le dynamisme d'un certain nombre de compagnies canadiennes œuvrant dans ce domaine ont ajouté un nouveau champ sectoriel aux futures activités du Ministère dans le domaine de la promotion des exportations.

Reconnaissant l'importance croissante et la nature hautement concurrentielle du secteur de la technologie de pointe dans le commerce international, la direction chargée du développement des marchés pour la technologie de pointe a êté restructurée pour répondre efficacement aux besoins de commercialisation internationale de l'industrie canadienne de la technologie de pointe.

Alors que les utilisateurs des secteurs privé et public du Canada et de l'étranger pénétraient en territoire encore vierge, les profils du marché se transformaient presque partout. Promouvoir les exportations est devenu plus complexe, et les stratégies de commercialisation se sont concentrées sur des « créneaux » ou secteurs hautement spécialisés. Un examen des plans de promotion des marchés pour la prochaine année financière a révélé que 88 % des bureaux commerciaux du Canada à l'étranger tiennent les communications et l'informatique pour le principal secteur à considérer. Conformément au rôle de chef de file que joue le Ministère dans la promotion du commerce international et la commercialisation des exportations, la Direction a continué d'aider les compagnies canadiennes de technologie de pointe à développer leurs marchés extérieurs, et elle a continué d'aider les missions à réaliser ces objectifs. À cette fin, elle a recensé les produits à fort potentiel d'exportation et préparé des stratégies de commercialisation en collaboration avec les directions commerciales géographiques. Elle a servi de point de coordination des initiatives intragouvernementales de commercialisation de la technologie de pointe et elle a constitué, au sein du gouvernement fédéral, un noyau de spécialistes pour fournir de l'information sur les plans et les activités de commercialisation des exportations des compagnies canadiennes de technologie de pointe.

L'industrie canadienne des télécommunications, avec l'appui financier du Ministère, a établi à Montréal l'Institut canadien de formation des cadres en gestion des télécommunications (TEMIC), dont les grands objectifs sont d'intensifier les exportations canadiennes de biens et de services de télécommunications et d'améliorer les compétences des cadres travaillant pour les services de télécommunications des pays en développement. Ses principales activités seront de diriger une série de cours de formation à l'intention des cadres supérieurs.

La télédétection appliquée à la géographie, à la géologie et aux ressources naturelles, maintenant largement acceptée dans les pays industrialisés, offre des possibilités dans le monde en développement. Les sociétés canadiennes, indépendamment ou avec l'aide du gouvernement, ont réussi à démontrer les capacités de leurs logiciels et de leur matériel d'exploitation à d'éventuels acheteurs

d'Asie, d'Australie, d'Afrique et d'Amérique latine, qui constituent de nouveaux marchés.

Les progiciels spécialisés dans la transformation industrielle primaire et secondaire et dans les fonctions de bureautique ont trouvé de nouveaux débouchés en Europe, en Asie et en Amérique latine. Les missions envoyées en Afrique ont trouvé des marchés potentiels pour le logiciel éducatif.

Afin de venir en aide à l'exportation, le gouvernement a utilisé des moyens novateurs tels que des colloques spécialisés destinés à améliorer les stratégies de commercialisation en usage dans le secteur privé. Le Ministère a publié des manuels sur la localisation des sources d'approvisionnement, des répertoires et des brochures publicitaires sur les produits de l'informatique, de l'électronique, de la télédétection et des télécommunications, afin de mieux faire connaître les compétences et les réalisations du Canada aux responsables des services techniques, de la planification et des achats, des pays étrangers.

Politique scientifique et technologique

On reconnait de plus en plus l'importance de la science et de la technologie dans le développement économique et social du Canada. Ce facteur, conjugué à la nature essentiellement internationale de la science et de la technologie, a permis de concentrer davantage l'attention sur les questions de politique, notamment les questions de nature commerciale, qui pourraient influer sur les apports de technologie, les questions de propriété intellectuelle et les questions constituant le contexte international du programme d'innovation du gouvernement. Le Canada a participé aux travaux de nombreux organismes des Nations Unies qui s'occupent de différents aspects de la science et de la technologie, tant en ce qui concerne la défense des intérêts économiques du Canada, que la promotion de l'utilisation plus efficace de la science et de la technologie pour régler les problèmes des pays en développement. À l'OCDE, le Comité de la politique scientifique et technologique a continué de viser un consensus sur diverses questions de politique.

Collaboration bilatérale en matière de science et de technologie

Conformément aux décisions déjà prises pour encourager une utilisation plus dynamique de certaines activités internationales de coopération scientifique et technologique pour promouvoir des objectifs de développement économique, le Ministère a été en mesure de mettre de l'avant des initiatives canadiennes, et de répondre à des initiatives étrangères, dans un grand nombre de secteurs et avec de nombreux pays. On a poursuivi une collaboration active avec le Japon, le Royaume-Uni, la République fédérale d'Allemagne, la France et d'autres pays industrialisés. Un échange de lettres a été signé avec la Norvège, qui partage plusieurs caractéristiques avec le Canada, surtout dans les domaines de la recherche se rapportant à l'exploitation forestière, à la pêche et aux problèmes de l'Arctique. La collaboration avec les États-Unis est intense et se poursuit en grande partie en dehors des relations gouvernementales officielles.